

L'accessibilité de la Maison de la pêche du Luxembourg a été améliorée depuis sa construction. Des aménagements ont été réalisés pour rendre ce lieu plus accessible aux personnes à mobilité réduite : création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées à proximité immédiate de la voie d'accès et de l'entrée principale et d'une rampe d'accès permettant ainsi une liaison entre le bâtiment et l'étang. Elle dispose également d'un sanitaire adapté et de 4 pontons adaptés.

Points forts

- Stationnement : existence d'un parking extérieur contenant 47 emplacements plus 1 réservé aux personnes handicapées. Celui-ci est situé à proximité immédiate à la voie d'accès et de la porte d'entrée de la Maison de la pêche.
- Voie d'accès : un cheminement accessible à tous (largeur, revêtement, etc.) permet une liaison de plain-pied depuis la voirie.
- Entrée principale : la porte d'entrée est accessible de plain-pied.
- Cafétéria : les circulations intérieures sont dégagées et dépourvues d'obstacles.

Points d'attention

- Adaptation : aucune information tactile ou podotactile.
- Cafétéria : la porte située entre le sas d'entrée et la cafétéria n'est pas sécurisée au niveau de la partie vitrée.
- Accès au ponton : absence de lignes guides (naturelles ou artificielles) vers le ponton et de mains courantes au niveau de la rampe d'accès.